



Par son arrêt n° 446700 en date du 17 juin 2021, le Conseil d'État a confirmé l'annulation des opérations électorales qui se sont déroulées le 15 mars 2020 et le 28 juin 2020, en vue de la désignation des conseillers municipaux et communautaires de la commune de St Astier, prononcée par jugement du tribunal administratif de Bordeaux en date du 20 octobre 2020.

Afin d'assurer la gestion des affaires courantes de la commune et d'assumer les pouvoirs de police et d'état civil du Maire jusqu'à l'élection d'un nouveau Conseil Municipal, une délégation spéciale a été constituée par un arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2021.

Cette délégation spéciale se compose de Messieurs Jean-Claude AUMETTRE, Président, Bruno PASSOT, Vice-Président et Christian VIDAL, Adjoint.

Elle s'est mise au travail dès le 2 juillet avec l'appui des agents de la commune de St Astier.

La délégation qui remplit les fonctions de l'ancien Conseil Municipal ne peut que gérer les affaires courantes et/ou urgentes sans pouvoir prendre de décisions d'investissement, jusqu'à la mise en place de votre nouveau Conseil Municipal.

Les membres de la délégation spéciale sont à votre disposition et vous pourrez les rencontrer sur rendez-vous, en téléphonant au secrétariat de la Mairie de St Astier.

Vous serez amenés à élire votre nouveau Conseil Municipal les 5 et 12 septembre prochain selon un arrêté préfectoral à venir. Dans ces conditions, la date limite des inscriptions sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, est fixée au vendredi 30 juillet 2021 (article L.17 du Code électoral). Vous pouvez vous rapprocher des services de la Mairie pour de plus amples renseignements.

Dans cette attente, nous vous souhaitons un très bon été et pour ceux qui partent de très bonnes vacances.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Jean-Claude AUMETTRE

Bruno PASSOT

Christian VIDAL

Tél. 05 53 02 42 80
Fax. 05 53 07 63 54

Hôtel de Ville
2 avenue Jules Ferry
BP 75
24110 Saint-Astier
Dordogne-Périgord


www.saint-astier.fr
mairie@saint-astier.fr

 facebook.com/saint-astier

 [VilleStAstier](https://twitter.com/VilleStAstier)